

cette partie seulement de l'émission. Je veux ce que le ministre de la Production de défense a dit au sujet de telle ou telle question, et rien d'autre». Cette façon de procéder sera-t-elle admise si nous voulons être équitables? A mon avis, c'est une question à laquelle nous devons nous arrêter.

On ne saurait en douter, monsieur l'Orateur, à moins que la diffusion de nos débats ne puisse être respectée autant que le harsard l'est maintenant, ce que nous reconnaissons tous pour avoir procédé par tâtonnements avant d'en arriver à un compte rendu exact de nos délibérations—il ne faudrait pas oublier que ce ne fut pas toujours le cas, et qu'au début les discussions ont été nombreuses quant à la véracité du compte rendu des travaux de la Chambre, celle-ci et bien d'autres dans le monde libre—la situation ne sera pas satisfaisante.

Je vous signale, monsieur l'Orateur, ainsi qu'aux autres députés, que c'est la question à laquelle nous devons surtout nous appliquer à résoudre. Nous y trouverons sûrement une solution, mais il faudra aussi consulter les radiodiffuseurs et leur demander ce qu'ils en pensent. Mais en dernière analyse, si nous pouvons surmonter cet obstacle et assurer des reportages dépourvus d'esprit de parti, ou si vous le préférez, des reportages impartiaux, nous éviterons le genre de situation confuse dont le chef de l'opposition a parlé au début de l'après-midi. Je suis convaincu que la solution consiste dans l'établissement d'un comité, où nous pourrions résoudre ces graves problèmes, car la télévision n'est pas appelée à disparaître, et j'espère que nous saurons en tirer parti de façon à réaliser les objectifs que nous nous proposons pour le peuple canadien.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec grand plaisir les députés qui ont participé jusqu'ici au débat sur ce sujet. Je suis sûr que ceux qui sont assis dans les tribunes en sont venus à la conclusion que nous essayons d'introduire la télévision nuit et jour et que personne, à la Chambre, ne s'y oppose. Cependant, il y a évidemment encore des objections à considérer avant de prendre des décisions.

Il est intéressant de noter que lorsque la province d'Ontario a essayé la télévision pour la première fois cette année, à l'Assemblée provinciale, cela a été un désastre complet pour ce Parlement, un désastre aussi pour ceux qui y avaient participé. Au lieu de présenter le budget en quelques minutes, comme d'habitude, le ministre provincial des Finances a dû s'engager dans un long discours sur la manière de percevoir les impôts, leur

usage, le but final de l'imposition et la manière dont le gouvernement entendait l'atteindre.

Les téléspectateurs se sont bien vite ennuyés. Leur intérêt n'était pas plus éveillé que lorsqu'ils lisent dans les journaux que les cigarettes vont augmenter de 2c. le tabac de 4c. la livre, le whisky de 7c. et que l'impôt sur le revenu sera majoré. Après avoir reçu des renseignements sur sept ou huit points de ce genre, leur intérêt s'est émoussé.

Comme on l'a mentionné, on a fait l'expérience de la télévision au Parlement. La première expérience a eu lieu au cours de la visite de la reine, lorsque l'on a permis à certains moyens de diffusion de pénétrer dans la Chambre du Sénat et de téléviser les délibérations. Ceux qui ont assisté à cette opération ont dû être frappés par son caractère fruste et l'absence totale de décorum chez ceux qui y participaient.

Cela, bien entendu, n'apparaît pas aux yeux du téléspectateur. Je me souviens de la première fois où je suis entré dans un studio de télévision, à Timmins, et où j'ai vu les décors de deux spectacles ils étaient en papier mâché et cela m'a scandalisé parce que je m'étais imaginé qu'il s'agissait de programmes importants. A mon avis, la télévision dans notre enceinte pourrait être un désastre du point de vue esthétique.

D'autre part, la télévision de nos débats pourrait être menée avec un certain décorum. J'approuve les remarques du préopinant disant que monsieur l'Orateur devrait avoir un contrôle absolu sur tout le mécanisme. Quel beau mot à employer que celui de mécanisme, qui veut dire un ensemble de machines. Je l'ai appris pour la première fois lorsque j'étudiais le français. Le mécanisme, au Parlement, devrait dépendre de monsieur l'Orateur et c'est à lui qu'incomberait d'engager ceux qui le font fonctionner. Ce serait à nous de procurer le film. Le film utilisé dans notre enceinte devrait sans doute être d'un type spécial car nous voulons bien doubler ici l'éclairage mais pas davantage. Pour cela, on pourrait utiliser d'une façon régulière dans cette enceinte un type précis de film ce qui nous éviterait de dépendre des systèmes d'éclairage temporaire nécessaires pour utiliser un film normal à l'intérieur.

Je me souviens de la première fois où nous avons parlé d'installer la traduction simultanée dans cette enceinte. Lorsque je suis arrivé à la Chambre, les microphones pendaient aux fils tendus d'un bout à l'autre de la salle. On s'y habitue après un certain temps, mais je dois dire que je suis reconnaissant aux orateurs de l'époque qui nous